

• (1610)

Enfin, je crois que c'est là un projet de loi réaliste et nécessaire. Il allie la responsabilité fiscale d'une part à un véritable engagement de la part du gouvernement d'assurer des services de grande qualité et des programmes d'enseignement de grande qualité à tous les Canadiens, d'autre part.

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il des questions ou des observations? La parole est à la députée d'Outremont (M^{me} Pépin).

[Français]

Mme Pépin: Monsieur le Président, après avoir entendu mon collègue vanter les bénéfices du projet de loi C-96, j'aimerais bien lui demander comment, au niveau de la santé, les provinces pourront-elles administrer la perte de plusieurs millions de dollars? Peut-il m'expliquer comment elles pourront appliquer ces coupures de budget? Est-ce que ce sera en coupant le nombre de lits d'hôpitaux? Ou bien en fermant certains départements ou certaines cliniques? Ou bien les services d'urgence? De plus, devront-elles réduire les services offerts aux gens âgés? Ou bien couper dans les recherches sur le cancer?

Tantôt j'écoutais mon collègue qui mentionnait que la tuberculose, cette maladie, était à la baisse, que nous avons beaucoup moins de cas au Canada. J'aimerais simplement lui souligner que depuis un an il y a une recrudescence de la tuberculose au Canada.

Également, lorsqu'on parle de la santé, j'avais un de mes collègues qui était directeur d'un important hôpital de Montréal et qui me disait que, étant donné les nouveaux cas de Sida, on doit accueillir un nombre limité de malades dans les hôpitaux, parce que ces cas-là coûtent très cher. Et lorsqu'il y a des coupures de budgets, on doit limiter l'admission de ces patients dans les hôpitaux.

Alors, j'aimerais bien savoir si mon collègue a une réponse aux questions que je lui pose. Je voudrais simplement qu'il me dise: Comment croit-il que les hôpitaux seront capables d'accepter et d'administrer avec une telle coupure de budget, soit 8 millions de dollars?

[Traduction]

M. Nickerson: Monsieur le Président, voici que cela recommence. La députée persiste à parler de coupures budgétaires. En fait, il n'est pas question de cela. Pour la province de la députée, le Québec, le versement sera en 1985-1986 de 4.09 milliards de dollars. L'année suivante, soit en 1986-1987, il passera à 4.33 milliards de dollars. Cela représente une hausse de un quart de milliard de dollars environ. J'imagine que le gouvernement libéral du Québec surtout, que la députée semble tellement favoriser, saura utiliser ce quart de milliard de dollars à maintes fins bonnes et utiles. Je soupçonne qu'il n'aura pas à supprimer de lits d'hôpitaux. Au contraire, avec cette somme supplémentaire, il pourrait fort bien en augmenter le nombre, s'il ne décide pas d'utiliser l'argent à d'autres fins.

Pour ce qui est de la recherche médicale, il y a lieu de noter que par-dessus les transferts au titre du FPE, l'État fédéral dépense quelque chose comme 1.5 milliard de dollars annuellement dans d'autres domaines reliés à la santé. Cela se présente sous forme de dépenses directes. Il y en a une partie qui doit

Accords fiscaux—Loi

aller à la recherche médicale. Il y a également des organismes octroyant de subventions qui sont financés par l'État et qui consacrent de l'argent à ces fins excellentes et valables. J'estime que les craintes exprimées par la députée sont sans fondement aucun.

[Français]

Mme Pépin: Monsieur le Président, lorsque mon collègue parlait justement du gouvernement du Québec, je le référerai à la déclaration que M. Gérard D. Lévesque a faite, suite à la mention des coupures d'argent dans le projet de loi C-96. Je ne pense pas que la province de Québec soit très choyée et très heureuse avec ce qu'on propose actuellement dans le projet de loi C-96. Je pense que M. Lévesque a réagi publiquement et a dit au gouvernement fédéral, qu'avant d'imposer des coupures semblables—il ne pense pas que vous leur faites un cadeau—que le gouvernement fédéral devrait peut-être examiner sa propre maison, faire le tour de son jardin et, à ce moment-là, apporter des coupures nécessaires au fédéral afin de donner une péréquation plus équitable pour les provinces. Alors, cela c'est en réponse à ce qu'il a dit pour le gouvernement du Québec.

Lorsqu'on parle du domaine de l'éducation, là encore, et je vais peut-être faire sursauter mon collègue, mais j'aimerais bien savoir comment, au niveau de l'éducation, ces coupures seront appliquées. Il y a certainement des départements d'universités qui devront restreindre le nombre de leurs admissions ou certaines universités devront être fermées.

Évidemment, dans le domaine de la recherche, on parle de la recherche du cancer dans le domaine de la médecine, de l'architecture, de la technologie qui est, actuellement, une industrie de pointe au niveau de l'université. Je pense qu'il y a eu des coupures très importantes que tout le monde a décriées.

Expliquez-moi à nouveau, comment, à votre avis, les universités pourront appliquer ces coupures de budget?

[Traduction]

M. Nickerson: Monsieur le Président, la question est la même, sauf que «éducation» a remplacé «services médicaux». Ma réponse est exactement la même, après échange de ces notions.

Nous ne réduisons pas les dépenses, nous les augmentons. Je ne m'étonne pas que les provinces disent qu'elles en voudraient plus. Quand on a fait partie d'une administration municipale, on sait que lorsque la province vient vous dire: «Vous allez recevoir tant et pas plus pour financer un nouveau réseau d'égout», il est tout à fait naturel de répondre qu'il en faut plus. Donc, évidemment, les provinces disent qu'elles en voudraient plus. Mais quand elles y auront réfléchi, quand elles comprendront la situation financière dans laquelle se trouvent les provinces et le Canada tout entier, il faudra bien qu'elles comprennent aussi bien que n'importe quelle personne raisonnable et sensée que ce que le gouvernement est en train de faire avec ce projet de loi, c'est ce qu'il y a de plus équitable et de plus honnête pour tout le monde.

M. Kaplan: Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au député. J'ai écouté ses observations avec intérêt. A en juger par la région du Canada d'où il vient, le plus qu'il devrait pouvoir faire pour appuyer ce projet de loi ce serait de ne pas en parler. Mais il est vraiment étonnant qu'il vienne